



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance ordinaire du
lundi 3 juin 2024, à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024

2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés
- 2.2. Nomination au conseil d'administration de la CARA – résolution d'appui
- 2.3. Diminution de la facture de la Sûreté du Québec – résolution d'appui
- 2.4. Conserver les points de service et l'argent dans les communautés - résolution d'appui (Caisse Desjardins)
- 2.5. Fermeture du bureau municipal – Été 2024
- 2.6. Syndicat des travailleuses et travailleurs de Saint-Ambroise-de-Kildare – CSN – Autorisation de signature de la lettre d'entente n° 7
- 2.7. Mandat pour évaluateur agréé – une partie du lot 5 278 569 et 5 278 553 partie de la piste cyclable et lot 6 362 918 sur 50^e avenue

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1. Rapport annuel 2023 – Schéma de couverture de risques en incendies – MRC de Joliette

4. Loisirs et Culture

- 4.1. Défi vélo Papillon Harnois Énergies – Demande d'autorisation de passage
- 4.2. Camp de jour 2024 – Embauche d'une accompagnatrice

5. Voirie

- 5.1. Programmation des travaux dans le cadre de la taxe d'accise (TECQ) 2019-2024 – Approbation
- 5.2. Embauche deux étudiants au Service des travaux publics, parcs et immeubles

6. VARIA

7. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 8 juillet 2024, à 19 h 30**